

## Étape 6 : Détails du projet – Apport d'amendements organiques au sol (ESIM-PD-A)

---

1. Auxquelles des pratiques de gestion optimales suivantes vous conformez-vous? (Choisissez toutes les réponses qui s'appliquent)

Les amendements organiques et autres éléments nutritifs sont épandus à un taux qui répond aux besoins culturaux

Les amendements organiques sont incorporés dans les 24 heures qui suivent l'épandage

Un échantillon des amendements organiques est prélevé pour faire l'analyse des éléments nutritifs et on tient compte des résultats pour planifier les apports d'éléments nutritifs

On n'épand jamais d'amendements organiques sur des sols gelés ou enneigés

Aucune de ces réponses

2. Quel type d'amendement organique épandez-vous? (Choisissez une seule réponse)

Matières de source agricole (bétail)

Matières de source agricole (autre), précisez : \_\_\_\_\_

Matières de source non agricole, précisez : \_\_\_\_\_

3. Votre amendement organique contient-il au moins 18 % de matière sèche (18 % ou plus)? (Choisissez une seule réponse)

Oui

Non

4. Quand allez-vous épandre l'amendement organique? (Choisissez une seule réponse)

Janvier – Avril

Mai – Octobre

Novembre – Décembre

5. Pendant combien d'années avez-vous épandu des amendements organiques dans le champ proposé au cours des cinq dernières années? (Choisissez une seule réponse)

Jamais appliqué à ce domaine

1 an

2 ans

3 ans

Plus de 3 ans au cours des cinq dernières années

**Prénom et nom de famille :** \_\_\_\_\_

**NIEA :** \_\_\_\_\_

ESIM-PD-A

6. L'amendement est-il produit par une ferme appartenant ou étant louée par la même partie que celle qui possède ou qui loue le champ où il sera épandu?

Oui

Non

7. Veuillez indiquer le nombre d'acres qui bénéficieront de ce projet : \_\_\_\_\_

8. Quelle est la teneur en matière organique de votre sol selon les résultats d'analyse de sol que vous avez soumis? (Choisissez une seule réponse)

Moins de 3 %

3 à 7 %

Plus de 7 %

9. Quelle est la concentration moyenne de phosphore dans le champ où vous épandez des amendements organiques? (Choisissez une seule réponse)

Moins de 10 ppm

10 à 20 ppm

21 à 30 ppm

Plus de 30 ppm

10. Quel sera le taux d'épandage de l'amendement organique (tonnes/acre)? \_\_\_\_\_

11. Si un rapport d'analyse est disponible pour votre amendement organique, veuillez indiquer les valeurs suivantes (si aucun rapport n'est disponible, vous pouvez utiliser les valeurs moyennes fournies dans la fiche technique du MAAARO – Agdex538 pour les matières que vous prévoyez épandre) :

Pourcentage de matière sèche : \_\_\_\_\_

Pourcentage de phosphore : \_\_\_\_\_

Une analyse n'est pas disponible pour l'instant

12. Qu'allez-vous cultiver après l'épandage d'amendement de sol? \_\_\_\_\_

13. Quel est le taux de  $P_2O_5$  recommandé (kg/t) en Ontario pour cette culture (<http://www.omafr.gov.on.ca/french/crops/pub811/pub811ch9.pdf>)? \_\_\_\_\_

14. Quel taux de  $P_2O_5$  total (kg/t) allez-vous épandre, y compris celui apporté par l'amendement de sol et TOUTES les autres sources d'éléments nutritifs? \_\_\_\_\_

**Prénom et nom de famille :** \_\_\_\_\_ **NIEA :** \_\_\_\_\_

15. Comment déterminez-vous la quantité de phosphore (P), de potassium (K) ou d'autres éléments nutritifs à épandre? (Voir la fiche de travail 16, question 3 de la 4<sup>e</sup> édition du manuel des PAE.) (Choisissez une seule réponse)

Aucune analyse de sol n'est effectuée **et** un taux d'épandage des fertilisants supérieur au prélèvement des cultures est utilisé chaque année

Aucune analyse de sol n'est effectuée **et** le taux d'épandage des fertilisants correspond aux taux de prélèvement des cultures pour toute la durée de la rotation

La quantité de fertilisant nécessaire est déterminée à partir de la dernière analyse de sol effectuée dans chaque champ **et** un faible taux d'épandage (p. ex., sur les semences) est utilisé même lorsque l'analyse de sol indique que cela n'est pas nécessaire

La quantité de fertilisant nécessaire est déterminée à partir de la dernière analyse de sol effectuée dans chaque champ **et** le taux utilisé est basé sur les meilleures données disponibles (p. ex., tableaux des recommandations fondées sur les analyses de sol du MAAARO, ou de NMAN)

16. Allez-vous modifier la quantité de fertilisant requise quand vous épandrez du fumier, du compost, un digestat ou des biosolides? (Voir la fiche de travail 16, question 5 de la 4<sup>e</sup> édition du manuel des PAE, ou si des amendements organiques n'ont pas été épandus auparavant sur vos terres et que vous avez indiqué « sans objet » dans votre manuel, choisissez comment vous allez ajuster la quantité de fertilisant). (Choisissez une seule réponse)

La quantité de fertilisant n'est pas réduite quand du fumier, du compost, un digestat ou des biosolides sont utilisés

La quantité de fertilisant est légèrement réduite quand du fumier, du compost, un digestat ou des biosolides sont utilisés

La quantité de fertilisant est réduite de la quantité d'éléments nutritifs disponibles apportés par le fumier, le compost, le digestat ou les biosolides, **et** les quantités de fumier épandues sont des estimations (épandeur non calibré)

La quantité de fertilisant est réduite de la quantité d'éléments nutritifs disponibles apportés par le fumier, le compost, le digestat ou les biosolides, **et** les quantités de fumier épandues sont confirmées (épandeur calibré) OU les éléments nutritifs sont épandus en suivant un plan formel de gestion des éléments nutritifs

17. Épandez-vous des éléments nutritifs dans un champ adjacent à des eaux de surface? Dans l'affirmative, disposez-vous d'une bande tampon de végétation permanente de plus de 3 mètres de large le long de ces eaux à l'emplacement où vous allez épandre des amendements organiques? (Choisissez une seule réponse)

Oui, épandage adjacent à des eaux de surface avec une bande tampon de végétation permanente de plus de 3 mètres de large sur place

Oui, épandage adjacent à des eaux de surface mais pas de bande tampon de végétation permanente sur place OU la bande tampon de végétation permanente mesure moins de 3 mètres de large

Non, aucun épandage adjacent à des eaux de surface

**Prénom et nom de famille :** \_\_\_\_\_ **NIEA :** \_\_\_\_\_

18. À quelle distance des eaux de surface épandez-vous les éléments nutritifs destinés aux cultures?  
(Voir la fiche de travail 16, question 9 de la 4<sup>e</sup> édition du manuel des PAE) (Choisissez une seule réponse)

Épandage en surface à moins de 13 m (43 pi) **OU** Injection ou ajout en bandes sous la surface à moins de 3 m (10 pi) **OU** Incorporation des matières dans les 24 h suivant l'épandage, à moins de 3 m (10 pi) **OU** Épandage sur une terre couverte par une culture vivante, à moins de 3 m (10 pi) **OU** Épandage sur une terre dont au moins 30 % de la surface est couverte par des résidus de culture, à moins de 3 m (10 pi)

Épandage en surface à plus de 13 m (43 pi) **OU** Injection ou épandage par bandes sous la surface du sol à plus de 3 m (10 pi) **OU** Incorporation des matières dans les 24 h suivant l'épandage, à plus de 3 m (10 pi) **OU** Épandage sur une terre couverte par une culture vivante, à plus de 3 m (10 pi) **OU** Épandage sur une terre dont au moins 30 % de la surface est couverte par des résidus de culture, à plus de 3 m (10 pi)

**Prénom et nom de famille :** \_\_\_\_\_ **NIEA :** \_\_\_\_\_

## Étape 7 : Aide financière supplémentaire pour les approches systémiques

Cette section concerne les auteurs de demande qui souhaitent recevoir une aide financière supplémentaire pour une approche systémique. Afin d'obtenir cette aide, vous devez démontrer que le projet pour lequel vous soumettez une demande vient compléter des pratiques de gestion optimales (PGO) déjà mises en œuvre et maintenues ou qu'il est amélioré par de telles PGO. Si cela s'applique à votre situation, veuillez répondre aux questions pour au moins trois (3) PGO. Avec des réponses satisfaisantes pour au moins trois PGO, vous pourriez avoir droit à 5 % de partage des coûts additionnels.

PLANIFICATION DE LA GESTION DES ÉLÉMENTS NUTRITIFS ET DE LA SANTÉ DES SOLS	
En quelle année avez-vous achevé au moins l'un des plans suivants :  Plan d'apport d'éléments nutritifs Plan de gestion des éléments nutritifs Évaluation de la santé des zones riveraines Plan de lutte contre l'érosion du sol Plan de gestion de l'eau ou de gestion des eaux usées	
À quel type de conseiller ou de conseillère avez-vous fait appel pour votre planification?	
Le plan élaboré contribue-t-il à vos pratiques de production courantes?	Oui Non
Dans quel canton le plan a-t-il été mis en œuvre?	
CULTURES DE COUVERTURE	
Utilisez-vous des cultures de couverture chaque année?	Oui Non
Si vous avez répondu « Non », quand avez-vous utilisé une culture de couverture pour la dernière fois (année)?	
Sur combien d'acres mettez-vous en œuvre des cultures de couverture chaque année?	acres possédées  acres louées
Avez-vous mis en œuvre une culture de couverture qui fleurit?	Oui Non
Dans l'affirmative, avez-vous laissé cette culture fleurir avant de l'interrompre?	Oui Non
Laissez-vous généralement vos cultures de couverture dans le champ pendant tout l'hiver?	Oui Non
Dans quel canton cela a-t-il été mis en œuvre?	

<b>BANDES TAMPONS RIVERAINES</b>	
Quelle sont la longueur et la largeur de votre bande tampon riveraine?	mètres de long mètres de large
Quand avez-vous planté une bande tampon pour la dernière fois (année)?	
Dans quel canton a-t-elle été plantée?	
<b>BRISE-VENT ET BANDES DE VÉGÉTATION ANTI-ÉROSION ÉOLIENNE</b>	
Combien d'acres de champs sont protégées par des brise-vent ou des bandes de végétation anti-érosion éolienne (p. ex., un champ de 50 acres doté de brise-vent = une superficie de 50 acres)	acres possédées acres louées
Quand avez-vous planté un brise-vent ou une bande de végétation anti-érosion éolienne pour la dernière fois (année)?	
Les plantes de votre brise-vent ou votre bande de végétation anti-érosion éolienne fourniront-elles de la nourriture (p. ex., sous forme de fleurs), des sites de nidification ou des plantes-hôtes aux pollinisateurs?	Oui Non
Entretenez-vous vos brise-vent ou vos bandes de végétation anti-érosion éolienne chaque année?	Oui Non
Dans quel canton cela a-t-il été mis en œuvre?	
<b>ABANDON DE TERRES FRAGILES</b>	
Veuillez indiquer la superficie de terres fragiles (acres) que vous avez retirées de la production au cours des cinq dernières années :	acres
La végétation de vos terres fragiles retirées de la production fournira-t-elle de la nourriture (p. ex., sous forme de fleurs), des sites de nidification ou des plantes-hôtes aux pollinisateurs?	Oui Non
Dans quel canton cela a-t-il été mis en œuvre?	
<b>STRUCTURES DE LUTTE CONTRE L'ÉROSION</b>	
Quand la structure de lutte contre l'érosion a-t-elle été mise en place?	
Cette structure a-t-elle été conçue par un ingénieur?	Oui Non
Dans quel canton cela a-t-il été mis en œuvre?	

<b>RÉCUPÉRATION DES ÉLÉMENTS NUTRITIFS DANS LES EAUX USÉES</b>	
Combien d'équivalents d'unité nutritive retenez-vous ou gérez-vous?	
Combien de litres d'eau sont-ils traités ou recyclés?	
En quelle année votre système de récupération de l'eau a-t-il été installé?	
Dans quel canton cela a-t-il été mis en œuvre?	
<b>MODIFICATIONS DES TECHNIQUES DE TRAVAIL DU SOL ET DE L'ÉQUIPEMENT D'ÉPANDAGE D'ÉLÉMENTS NUTRITIFS</b>	
Combien d'acres sont exploitées avec des techniques de culture sans labour?	acres possédées acres louées
Pendant combien d'années avez-vous utilisé des techniques de culture sans labour?	
Combien d'acres sont exploitées avec des techniques de labour en bandes?	acres possédées acres louées
Pendant combien d'années avez-vous utilisé des techniques de labour en bandes?	
Avez-vous au moins trois (3) cultures dans votre rotation?	Oui Non
Dans quel canton cela a-t-il été mis en œuvre?	
<b>MODIFICATIONS DE L'ÉQUIPEMENT POUR RÉDUIRE LA COMPACTION DU SOL</b>	
Disposez-vous d'un système de gonflage des pneus qui permet de faire varier leur pression pendant le travail?	Oui Non
Dans l'affirmative, quand ce système a-t-il été installé?	
Utilisez-vous des pneus à portance élevée pour réduire la compaction du sol?	Oui Non
Dans l'affirmative, combien d'acres sont touchées par l'utilisation de cet équipement?	acres possédées acres louées
Dans quel canton cela a-t-il été mis en œuvre?	

<b>APPORT D'AMENDEMENTS ORGANIQUES AU SOL</b>	
Sur combien d'acres épandez-vous des amendements organiques?	acres possédées  acres louées
Quel type de matière épandez-vous dans vos champs? (Choisissez toutes les réponses qui s'appliquent)	Fumier Biosolides Compost Digestat anaérobie Autre, précisez :
L'apport d'amendements organiques est-il une pratique annuelle courante dans votre ferme?	Oui Non
Dans la négative, quand avez-vous mis en œuvre cette pratique pour la dernière fois (année)?	
Dans quel canton cela a-t-il été mis en œuvre?	
<b>MODIFICATIONS D'ÉQUIPEMENT POUR AMÉLIORER LES TECHNIQUES D'ÉPANDAGE DE FUMIER</b>	
Quelles modifications avez-vous apportées à votre équipement afin d'améliorer l'épandage d'amendements organiques? (Choisissez toutes les réponses qui s'appliquent)	Injection directe Épandage sous le couvert végétal Incorporation ou travail préparatoire du sol Taux d'épandage et débit plus précis Surveillance et contrôle de la sécurité
Quand avez-vous modifié de l'équipement d'épandage d'amendements organiques pour la dernière fois (année)?	
Depuis que l'équipement a été modifié, a-t-il été utilisé chaque année de production culturale?	Oui Non
Combien d'acres sont touchées par l'utilisation de cet équipement?	acres
Dans quel canton cela a-t-il été mis en œuvre?	
<b>AMÉLIORATION DANS L'ENTREPOSAGE DU FUMIER</b>	
L'augmentation de la capacité d'entreposage a-t-elle aidé à réduire la compaction du sol dans vos champs (en vous permettant d'épandre le fumier au bon moment)?	Oui Non
L'augmentation de la capacité d'entreposage a-t-elle aidé à éliminer le besoin d'épandre du fumier quand le sol est gelé ou couvert de neige?	Oui Non
En quelle année avez-vous augmenté la capacité d'entreposage de fumier pour atteindre un minimum de 240 jours?	
L'augmentation de la capacité d'entreposage vous a-t-elle permis d'améliorer l'efficacité de l'utilisation des éléments nutritifs?	Oui Non
Dans quel canton cela a-t-il été mis en œuvre?	



**CONTRÔLE DU RUISSELLEMENT DES INSTALLATIONS DE BÉTAIL**

Une cour à bétail a-t-elle été couverte d'un toit ou une cour couverte a-t-elle été construite au cours des cinq dernières années afin de prévenir le ruissellement?	Oui Non
Au cours des cinq dernières années, avez-vous installé l'un des éléments suivants?	Bande de végétation filtrante conçue pour intercepter les eaux de ruissellement souillées par le bétail Marais artificiel
Des surfaces imperméables et des bordures de mur en béton ont-elles été installées ou ajoutées pour canaliser le ruissellement vers les zones d'entreposage ou de traitement?	Oui Non
Avez-vous créé un détournement en amont (p. ex., détournement des eaux de surface, bermes, entrée de surface [bassin récepteur] ou gouttières sur les bâtiments d'élevage servant à empêcher l'eau propre de pénétrer dans une cour à bétail) autour des cours de ferme existantes?	Oui Non
Avez-vous construit une structure d'entreposage pour le ruissellement ou le lixiviat d'ensilage?	Oui Non
Avez-vous créé des stations d'observation et d'arrêt ou bouché des tuyaux de drainage, ou les deux, dans un rayon de 15 mètres autour des installations d'élevage?	Oui Non
Combien d'unités nutritives sont-elles prises en charge par le contrôle du ruissellement?	
Dans quel canton cela a-t-il été mis en œuvre?	